

Lettre aux familles Info périscolaire

É D I T O



À l'école, si le temps scolaire est fondamental pour les enfants, le temps périscolaire, et en particulier le temps du midi, est tout autant essentiel à leur épanouissement.

Pendant plusieurs mois, des parents d'élèves, des enseignants, des délégués départementaux de l'Éducation nationale, des professionnels de l'éducation et de la restauration se sont réunis et ont travaillé ensemble. Accompagnés par la Ville, tous ont réfléchi à cette pause méridienne. De cette concertation est née une charte du temps du midi. Celle-ci pose les bases des cinq grands engagements d'un temps éducatif à part entière et constitue un document de référence pour chacun d'entre nous, enfants, parents, équipes éducatives, élus.

La charte sera présentée lors d'un temps fort en début d'année et remise à chacun d'entre vous. Une fois reçue, prenez le temps d'en parler avec vos enfants, d'autres parents et les équipes éducatives. N'hésitez pas à nous faire part de vos questionnements. L'éducation est l'affaire de tous !

Je remercie sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à ces projets. Le thème du prochain atelier sera bientôt défini. Vous pourrez à nouveau vous investir et amener des réflexions qui contribueront aux enjeux éducatifs dans votre ville.

En attendant, je vous souhaite un très bel été.

Gérard Allard, maire de Rezé

Une charte sur le temps du midi construite ensemble

Dans le cadre des instances éducatives du projet éducatif de territoire, un atelier thématique sur le temps du midi a été créé. Une cinquantaine de personnes, dont 25 parents, y ont participé. La première réunion a eu lieu le 20 décembre dernier. Elle a permis aux participants d'échanger avec des agents municipaux, des professionnels de l'éducation et de la diététique. Deux autres réunions ainsi qu'une visite de la cuisine centrale ont eu lieu cette année.

Accompagner l'enfant dans son épanouissement en respectant son bien-être et sa sécurité

Après ces temps de rencontres et d'échanges, le groupe a pu élaborer une charte du temps du midi visant à répondre aux besoins des enfants. Celle-ci fixe cinq grands engagements qui sont ensuite déclinés en objectifs sur l'ensemble des temps périscolaires :

1 - Socialisation et autonomie

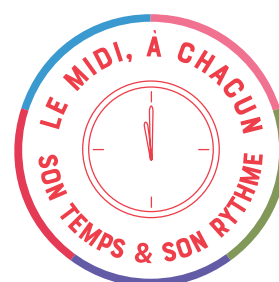
2 - Respect du rythme et des besoins de l'enfant

3 - Accès à tous, impartialité, non-discrimination

4 - Temps de découverte et d'éveil

5 - Cohérence et continuité éducatives

La charte, illustrée par des exemples d'actions, sera remise aux parents et à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'action éducative périscolaire au cours du premier trimestre 2018/2019.



La vie de mon accueil à l'école Château-Sud

Objectifs éducatifs de l'accueil périscolaire

- privilégier le **bien vivre ensemble** et toutes les formes de **socialisation** de l'enfant
- développer toutes les situations permettant à l'enfant de développer son **autonomie**
- favoriser la découverte et **la sensibilisation au sport, à la culture, à l'environnement**

Retour en images



Activités sportives et culturelles : découverte de la capoeira à travers un atelier hebdomadaire pour les enfants du CP au CM2 et représentation devant les enfants de l'école élémentaire.



Activités manuelles : origami, colliers de fleurs et autres réalisations pour la décoration du restaurant scolaire lors du repas sur la thématique des îles.

ALLER À L'ÉCOLE EN VÉLOBUS !



Nouveau ! La Ville met à disposition quatre vélobus pour effectuer les trajets domicile-école. L'idée est de permettre à plusieurs familles rezéennes de s'organiser entre elles pour effectuer le ramassage scolaire de leurs enfants en vélobus plutôt qu'en voiture individuelle. Piloté par un adulte avec une assistance électrique, le vélobus permet de transporter jusqu'à huit enfants âgés de 3 mois à 7 ans.

Les demandes de réservation s'effectuent sur le site reze.fr. Les premiers prêts seront effectifs à la rentrée prochaine.

CONTACTS



- **Michèle Plumejault-Bompoil**,
responsable de l'accueil périscolaire
Restaurant scolaire : **02 40 75 27 46 (de 11h à 14h)**
Accueil périscolaire : **02 40 65 03 43**
- **Direction éducation**
02 40 84 42 90
education@mairie-reze.fr

Plus d'infos sur le temps périscolaire sur
periscolaire.reze.fr